



**V<sup>ème</sup> séminaire annuel de l'AI ST  
(Association Internationale des Services du Trésor)**

**« Moderniser l'Etat, moderniser les finances publiques – l'efficacité de la dépense publique »**

**Kiev, les 10 et 11 novembre 2011**

Les stratégies de réformes des Etats et de modernisation de leur gestion sous-tendent l'amélioration de la performance des politiques publiques. La qualité de l'action publique dépend aussi de l'efficacité de la gestion des finances de l'Etat et de la recherche d'une gestion publique dont l'efficience ne peut faire l'économie d'une rénovation des processus de gestion.

Ces nouvelles exigences impliquent notamment une redéfinition des différents processus de dépense et du rôle des différents acteurs. Les questions de l'efficacité de la dépense publique et de la définition de processus innovants doivent également prendre en compte l'analyse des coûts et l'optimisation de la gestion des moyens de l'Etat.

Consciente de ces nouvelles exigences, dans un contexte global de crise économique et financière, l'AI ST propose à ses membres une réflexion sur **l'efficacité de la dépense publique dans le cadre du processus de modernisation de l'Etat et des finances publiques** en retenant **quatre thèmes** qui seront explorés sous forme d'échanges d'expérience suivis de débats.

▷ **Quels enjeux pour les Etats dans un contexte de crise ?**

La crise économique et financière a conduit les Etats à redéfinir les modalités de leur action et leurs modes d'intervention. La gestion des finances publiques tient donc dans ce cadre une place tout à fait prépondérante.

De nouvelles exigences ont été mises en exergue et les Etats doivent composer avec une multitude d'acteurs : citoyens, élus, gestionnaires publics mais aussi bailleurs ou organismes internationaux ou régionaux, marchés financiers...

Les présentations et les débats aborderont ces nouveaux enjeux et tenteront de définir les différentes réponses qui peuvent y être apportées.

▷ **Les processus innovants en matière de dépense publique**

Les processus de dépense sont au cœur de l'action publique. Dès lors, la question de l'efficacité de la dépense publique induit la définition de nouveaux processus et outils tournés vers la performance.

L'impact des nouvelles technologies et les processus innovants de dépense combinés à une meilleure allocation des ressources vont dans le sens d'une recherche de l'efficacité de l'action publique en général et de la dépense publique en particulier.

Améliorer la qualité de la dépense publique implique une réforme des outils, des procédures et de l'organisation des finances publiques qui affecte nécessairement l'ensemble des services étatiques.

Ces mécanismes innovants et les moyens de leur mise en œuvre feront l'objet de présentations et de débats.

#### **▷ La sécurité de la chaîne de la dépense**

La recherche de l'efficacité ne doit pas pour autant occulter les principes fondamentaux de l'utilisation des deniers publics. La chaîne de la dépense doit être sécurisée et permettre une utilisation effective et transparente des fonds publics.

La mise en œuvre de processus innovants doit s'accompagner d'outils destinés à sécuriser ces processus sans mettre en péril l'objectif global de performance recherché. Par exemple, un contrôle exhaustif de l'ensemble de la chaîne de la dépense ne permet plus de faire face à ces nouvelles exigences et il s'agit donc de déterminer et de hiérarchiser les contrôles en fonction des risques et des enjeux, et en fonction de leur occurrence.

La sécurisation des procédures va aussi au delà des contrôles de régularité. Les débats aborderont aussi la question sous l'angle des organisations, des outils et du point de vue des différents acteurs..

#### **▷ L'analyse des coûts pour une gestion rationnelle des moyens de l'Etat.**

De telles réformes supposent de mettre en œuvre les outils de pilotage nécessaire à assurer leur effectivité et permettant aux Etats de rationaliser l'utilisation de ses ressources. Dans ce cadre, la question de l'analyse des coûts tient une place centrale puisqu'elle vise à donner aux décideurs une vision globale de l'action administrative, qui doit permettre à la fois. de faire face aux nouveaux défis tout en privilégiant une utilisation optimale de ses ressources.

Les participants apporteront leur contribution sur ces questions.

\* \* \*

L'étude de ce thème principal sera suivi par l'étude d'un thème complémentaire relatif à **la responsabilité des comptables publics**. Le nouveaux contexte des finances publiques et les réformes en cours induisent en effet des conséquences et des évolutions non négligeables en matière de responsabilité des comptables publics.

Les interventions seront nourries de l'expérience des différents pays participants et confrontées à des points de vue extérieurs : cabinets de consultants, monde universitaire ou organismes internationaux impliqués dans des processus de modernisation des finances publiques, qui exposeront leurs attentes et les enjeux des réformes en matière de gouvernance financière.

Le programme de ces journées est présenté ci-dessous.



**Jeudi 10 novembre 2011**

**Matin**

**8h30 : Accueil et formalités d'inscription**

**9h00 – 9h30 : Ouverture du séminaire**

Allocution du Président de l'AIST  
Allocution du Premier-ministr d'Ukraine  
Allocution du Ministre des Finances  
Allocution du Président du Trésor d'Etat Ukrainien

**9h30 – 10h00 Pause**

**10h00 – 11h00 Quels enjeux pour les Etats dans un contexte de crise ?**

**Présidence : Monsieur Sergiy Kharchenko (Ukraine)**

- La gestion des finances publiques dans un contexte de crise (20 min) – M. Max Alier (FMI)
- La gestion des finances publiques face aux nouvelles exigences démocratiques(20 min) – Mme. Emna Gueddiche (Tunisie)
- Débat (20 min)

**11h00 – 12h30 Les processus innovants en matière de dépense.**

**Présidence : Monsieur Noureddine Bensouda (Maroc)**

- La dématérialisation pour une meilleure efficacité de la dépense publique (20 min) – MM. Marko Ivezic et Miroslav Stefanovic (Serbie)
- Les services facturiers (20 min) – M. Améziane Medjdoub (France)
- La réorganisation des services (20 min) – M. Robert Thuma (Hongrie)
- Débat (30 min)

**12h30 – 14h30 Déjeuner**

**Après-midi**

**14h30 – 16h00 La sécurité de la chaîne de la dépense**

**Présidence : Monsieur Bernard Limal (France)**

- L'action coordonnée des acteurs de la dépense (20 min) – M. Léonard Kobou Djongue (Cameroun)
- La modulation des contrôles en fonction des enjeux (20 min) – Mme Jasna-Ida Zafred (Slovénie)

- La révision du règlement général sur la comptabilité publique en France (20 min) – M. Améziane Medjdoub (France)
- Débat (30 min)

#### **16h00- 16h30 Pause**

#### **16h30 – 18h00 L'analyse des coûts pour une gestion rationnelle des moyens de l'Etat**

##### **Présidence : Monsieur Mamadou Sarr (Sénégal)**

- Le service d'analyse des coûts : l'expérience ukrainienne (20 min) – M. Alexei Yakimov (Ukraine)
- Les normes comptables comme outil d'une gestion rationnelle (20 min) – M. Baudouin Griton (IPSAS)
- L'évaluation des coûts dans la gestion des finances publiques (20 min) – M. Martin Raiser (World Bank)
- Débat (30 min)

### **Vendredi 11 novembre 2011**

#### **Matin**

#### **La responsabilité des comptables publics**

#### **9h00 Accueil**

#### **9h15 – 10h30 : La mise en jeu de la responsabilité : quelles causes, quelles conséquences ?**

##### **Présidence : Monsieur Lassina Fofana (Côte d'Ivoire)**

- La responsabilité des comptables : vers une responsabilité partagée ? (20 min) – M. Rachid Baita (Maroc)
- Les particularités de l'institution des comptables publics en Ukraine (20 min) – Mme. Natalia Sushko (Ukraine)
- Débat (20 min)

#### **10h30 – 11h00 Pause**

#### **11h00 – 12h00 : Le traitement des débits : application par le juge ou approche managériale ?**

##### **Présidence : Madame Halima Bahar (Tunisie)**

- Le traitement des débits (20 min) – M. Philippe Néri Kouthon Nion (Burkina Faso)
- Expérience et perspectives au Gabon (20 min) – M. Vincent Mboundou (Gabon)
- Débat (20 min)

#### **12h00 – 12h30 Clôture**

#### **12h30 – 14h30 Déjeuner**

#### **Après-midi**

#### **14h30 – 16h30 Assemblée Générale annuelle de l'AIST.**